


APPRENTISSAGE ET FORMATION : PREPARER L'AVENIR... MAIS AVEC QUI ?

Dans sa nouvelle lettre hebdomadaire du 13 avril, le Président STALTER se targue, très vaguement, de défendre l'apprentissage et de s'abstenir sur le texte du 10 avril, lors de la consultation organisée par le CNEP0F (CONSEIL NATIONAL DE L'EMPLOI DE LA FORMATION ET DE L'ORIENTATION PROFESSIONNELLE).

la lettre [ici](#)



Lettre hebdomadaire
13 avril 2018



Préparer l'avenir ensemble

Le rythme des réformes impactant notre réseau s'accroît. Sur la réforme de l'apprentissage, certes le rôle des CFA est renforcé, mais nous ne pouvons nous satisfaire des dispositions prévues dans le projet de loi présenté par le ministre du Travail. C'est ce que j'ai défendu dans mes échanges avec Muriel Pénicaud et son cabinet. Par ailleurs, c'est la raison pour laquelle l'APCMA s'est abstenue lors de la consultation organisée par le CNEFOP sur le texte le 10 avril, comme plusieurs autres membres de cette instance nationale.

Nous avons déjà prouvé au gouvernement que notre vision est pertinente, et certaines de nos propositions du livre blanc ont été prises en compte, comme notamment la médiation entre les employeurs et les CFA, la préparation à l'apprentissage, la simplification du cadre juridique du contrat, l'affichage des taux de performance des CFA... C'est la preuve que nous savons aussi convaincre les décideurs du bon sens de notre action.

Nous devons poursuivre nos efforts de pédagogie et de conviction auprès du Gouvernement et des parlementaires et être vigilants pour continuer à promouvoir notre vision commune de la formation et de l'accompagnement des artisans.

Bernard Stalter
Président de l'APCMA

Mais que renferme donc ce fameux texte ?

Faut-il se satisfaire que certaines des propositions faites par l'APCMA soient prises en compte ?

Et que veut dire, réellement, prises en compte, dans ce contexte ?

Qu'en est-il de l'avenir des salariés des CFA et CMA ?

Que vont devenir nos métiers ?

Que vous devenir les enseignants, les administratifs, les cadres, bref l'ensemble des salariés de notre réseau ?

Dans un contexte déjà difficile pour nous tous, où les conditions de travail se détériorent, où le pouvoir d'achat diminue inlassablement, nous avons besoin de faits concrets, afin de pouvoir nous battre, pour défendre les intérêts de TOUS.

Messieurs des hautes instances, arrêtez de souffler le chaud, puis le froid. Nous devons savoir, nous avons le droit de savoir, ce que va devenir l'apprentissage, la formation professionnelle, les CFE RM, le SPI.

Ces changements nous concernent, nous les acteurs du réseau.

Vous n'avez pas le droit, Monsieur STALTER, de dire que vous vous préoccupez de l'avenir des Chambres de Métiers et des CFA sans prendre en compte l'avenir de ceux qui le font vivre au quotidien : les agents du réseau.

Plus que jamais, replaçons l'humain au cœur des entreprises !